

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3640 - MARDI 17 DÉCEMBRE 2019

ASSEMBLÉE NATIONALE

L'examen du rapport général de la Céni renvoyé à la session de mars 2020

L'Assemblée nationale a clôturé, le 15 décembre, la session ordinaire de septembre, essentiellement budgétaire, sans pouvoir examiner le rapport général de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) sur les élections du 30 décembre 2018. Ce document reprend toutes les activités de la Centrale électorale, de 2011 à avril 2019, dont la cartographie électorale, l'enrôlement des électeurs et l'organisation des élections présidentielle, législatives nationales et provinciales, sénatoriales et des gouverneurs et vice-gouverneurs. Compte tenu de son importance, ce rapport de plus de 258 pages sera débattu au cours de la prochaine session ordinaire, a indiqué Jeanine Mabunda, la speakerine de la chambre basse du parlement.

Page 3



Des députés nationaux au cours d'une plénière

JUSTICE INTERNATIONALE

Des familles congolaises en procès contre les plus grandes entreprises technologiques du monde



Des enfants quittent l'école pour travailler dans les mines

Apple, Google, Dell, Microsoft et Tesla sont citées dans une plainte aux Etats-Unis d'Amérique concernant la mort de jeunes congolais dans des mines de cobalt. La plainte a été déposée, avant-hier, par le cabinet de défense des droits humain

« International rights advocates », au nom de quatorze parents et enfants de la RDC. C'est la première fois que des entreprises technologiques sont confrontées à un tel défi juridique. Ces familles congolaises indiquent que leurs enfants qui

travaillaient dans les mines de cobalt des chaînes d'approvisionnement de ces entreprises ont été tués ou mutilés lors de l'extraction de cobalt utilisé pour alimenter les smartphones, ordinateurs portables et voitures électriques.

Page 3

SCULPTURE

« Le Congo bourgeonnant », selon Aimé Mpane



Aimé Mpane devant «Nouveau souffle» ou «Le Congo bourgeonnant»/J. Van de Vijver © MRAC

Aimé Mpane, auteur du « Nouveau souffle » ou « le Congo bourgeonnant », explique que son œuvre procède de l'idée qu'il se fait du Congo indépendant qu'il veut résolument tourné vers le futur. La délicatesse du sculpteur va plus loin, en créant une œuvre monumentale qui soit en adéquation avec la rotonde, le prestigieux espace

qui l'accueille depuis décembre 2018. A travers son œuvre, il évoque l'avenir meilleur de son Congo natal, exempté de tout discours culpabilisant. Toute la symbolique de l'œuvre est dans la forme. « J'ai découpé une tête en profil qui n'a pas les yeux ouverts mais dont le regard est tourné vers l'avenir », explique-t-il. **Page 4**

NAISSANCES

Un quart des enfants non déclarés dans le monde

Page 2

ÉDITORIAL

Attentes

Le moins que l'on puisse dire, à quelques heures du message que le président de la République doit adresser aux sénateurs et aux députés réunis en Congrès dans les travées du parlement, est qu'au-delà de ces deux assemblées, l'opinion publique congolaise tout entière scrutera phrase par phrase, mot par mot, le propos que tiendra la plus haute autorité de l'Etat. Avec l'espoir qu'enfin elle pourra croire en la venue de jours meilleurs après avoir vécu les cinq longues années de galère que l'effondrement brutal des cours de l'or noir sur les marchés mondiaux a provoquées à l'échelle nationale.

Si le chef de l'Etat a choisi de délivrer son message sur l'état de la nation ce 17 décembre, bien avant donc la fin de l'année 2019, c'est certainement parce qu'il a pleinement conscience des attentes de la société civile congolaise et que, de ce fait, il juge le moment venu de dire à ses concitoyens la vérité, toute la vérité sur les causes de cette crise comme sur les mesures qui permettront d'en corriger les effets néfastes. Regarder la vérité en face n'est-il pas, chez nous comme partout ailleurs dans le monde, le meilleur moyen de combattre le mauvais sort en prenant les dispositions nécessaires avant qu'il ne soit trop tard ?

N'anticipons pas sur ce que dira le chef de l'Etat aux élus de la Nation ; lui seul et ses proches le savent, en effet, à l'heure où sont écrites ces quelques lignes. Mais soulignons sans le moindre doute le fait que la délivrance de ce message est essentielle dans le moment présent puisqu'elle peut et doit conforter nos compatriotes dans leur volonté de soutenir l'Etat pour la remise en ordre de la gouvernance publique qui permettra au Congo de sortir du fossé dans lequel il s'est enlisé, faute d'avoir su anticiper la crise pétrolière.

Alors que se profilent à l'horizon deux échéances politiques majeures – l'élection présidentielle et les élections législatives –, rien n'est plus important que d'expliquer de façon claire aux citoyens congolais pourquoi ils peuvent croire, espérer en un avenir meilleur. N'ayant pas cédé aux démons du désespoir et de la violence qui ravagent tant de pays de par le vaste monde, la société civile congolaise a prouvé sa maturité, sa capacité à anticiper un avenir meilleur. Elle mérite que la plus haute autorité de l'Etat confirme que ses attentes ont été entendues et qu'elle en aura rapidement la preuve très concrète.

Le Courrier de Kinshasa

NAISSANCES DANS LE MONDE

Un quart des enfants non déclarés

Dans un rapport qu'il a récemment publié intitulé « L'enregistrement des naissances pour chaque enfant d'ici à 2030 : où en sommes-nous », le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) indique quoique des progrès aient été réalisés, cent soixante-six millions d'enfants de moins de 5 ans, soit un sur quatre, ne sont pas recensés.



Des enfants congolais

Le document qui se fonde sur l'analyse de données provenant de cent soixante-quatorze pays révèle que la proportion mondiale d'enfants de moins de 5 ans, dont la naissance a été déclarée, a progressé de près de 20 % en dix ans, passant ainsi de 63 % à 75 %. Pour Henrietta Fore, directrice générale de l'Unicef, la situation s'est nettement améliorée. Cependant, a-t-elle poursuivi, beaucoup trop d'enfants passent encore entre les mailles du filet et ne sont ni connus ni recensés. « Un enfant dont la naissance n'est pas enregistrée est invisible : il n'existe pas aux yeux du gouvernement ou au regard de la loi. Sans preuve de leur identité, les enfants sont souvent exclus du système d'éducation et n'ont pas accès aux services essentiels comme ceux de la santé. Ils courent, en outre, un risque accru d'être victimes d'exploitation et de violence », a-t-elle fait savoir. « Chaque enfant a le droit d'avoir un nom, une nationalité et une identité juridique. Toute amélioration des taux d'enregistrement est donc la bienvenue. Nous ve-

nons toutefois de célébrer le 30^e anniversaire de ses droits, tels que reconnus dans la Convention relative aux droits de l'enfant, et nous ne devons pas relâcher nos efforts tant que chaque enfant ne sera pas recensé », a ajouté la directrice exécutive. Pour sa part, Marie-Pierre Poirier, directrice régionale de l'Unicef pour l'Afrique de l'ouest et du centre, affirme que pendant de nombreuses années, l'enregistrement des naissances dans ses deux sous-régions a stagné, privant des millions d'enfants de leur droit fondamental à une identité légale. Cette situation, s'est-elle réjouie, a désormais changé et des millions d'enfants supplémentaires sont enregistrés dès leur naissance. Avec le soutien de l'Unicef et le leadership de l'Union africaine et des gouvernements nationaux, les pays ont investi dans l'intégration de l'enregistrement des naissances au sein des services de santé et de vaccination pour élargir la couverture et l'accessibilité de ces services et atteindre la population, y compris la plus vulnérable. « Ce simple changement dans la prestation de services est

non seulement peu coûteux, mais également efficace pour augmenter les taux d'enregistrement nationaux, contribuant ainsi au progrès de la région dans son ensemble », a-t-elle laissé entendre. Dans son rapport, l'Unicef invite les Etats à mettre en œuvre cinq actions visant à protéger tous les enfants. Il s'agit d'en fournir un certificat dès la naissance de l'enfant; donner les moyens à chaque parent, indépendamment du genre, d'enregistrer les enfants à la naissance et gratuitement pendant leur première année de vie ; lier l'enregistrement de la naissance à d'autres systèmes tels que la santé, la protection sociale et l'éducation pour assurer à chaque enfant l'obtention d'un certificat de naissance. L'Unicef recommande, par ailleurs, aux Etats d'investir dans des solutions technologiques sûres et novatrices afin de faciliter l'enregistrement des naissances, y compris dans les zones difficiles d'accès et de mobiliser les communautés pour exiger l'enregistrement de chaque enfant à la naissance.

Blandine Lusimana

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Eliot
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé,
Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mbooussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service),

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ASSEMBLÉE NATIONALE

Le débat sur le rapport général de la Céni renvoyé à la session de mars 2020

« **Compte tenu de l'importance de ce rapport de plus de 258 pages, le débat sur ce rapport sera initié au cours de la prochaine session ordinaire** », a dit Jeanine Mabunda, la speakerine de la chambre basse du parlement à la clôture, le 15 décembre, de la session ordinaire de septembre.

La session ordinaire de septembre, essentiellement budgétaire, s'est clôturée dimanche dans les deux chambres du parlement. Elle aura permis de doter le gouvernement de la République de son premier budget dont les prévisions initiales ont été revues à la hausse après harmonisation de vues entre les deux commissions mixtes paritaires Assemblée nationale-Sénat. En effet, la version finale du budget 2020, initialement fixée

à dix milliards de dollars, devra incorporer des ressources additionnelles de l'ordre de 1 324 milliards de francs congolais (778 823 USD, au taux de 1 700 FC pour un dollar).

Cette hausse a été repérée par le Sénat dans le secteur des Mines et de l'Intérieur, indique-t-on. La commission économique et financière (Ecofin) de cette chambre, qui a découvert l'existence de recettes nouvelles dans le secteur des Mines,

en a fait part à la commission correspondante de l'Assemblée nationale. Un fait corroboré par le ministre des Mines. Ce qui a poussé la commission Ecofin de la chambre basse à adopter les aménagements effectués dans ce budget en deuxième lecture au Sénat.

Toutefois, la présidente de l'Assemblée nationale, Jeanine Mabunda, a regretté que plusieurs sujets d'interpellation initiés par des députés nationaux n'aient pas été inscrits à l'ordre du jour des travaux, faute de temps.

« *Nous avons enregistré quatorze questions écrites dont neuf furent jugées recevables*

et transmises au gouvernement. Nous avons également enregistré seize questions orales avec ou sans débat. La contrainte exercée par la soumission tardive du projet de loi des finances 2020 n'a pas permis de les aligner et nous le regrettons vivement », a-t-elle déploré. De la même manière, l'Assemblée nationale n'a pas pu examiner le rapport général de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) sur les élections du 30 décembre 2018. Ce texte reprend toutes les activités de cette institution, de 2011 à avril 2019, dont la cartographie électorale, l'enrôlement des

électeurs et l'organisation des élections présidentielle, législatives nationales et provinciales, sénatoriales et des gouverneurs et vice-gouverneurs. Il a été déposé au bureau de la Chambre basse le 30 octobre dernier et, eu égard aux enjeux politiques, avec en toile de fond les priorités qui s'annonçaient dans le canevas de cette institution parlementaire, l'examen de ce rapport était devenu aléatoire. « *Compte tenu de l'importance de ce rapport de plus de 258 pages, le débat sur ce rapport sera initié au cours de la prochaine session ordinaire* », a dit Jeanine Mabunda.

Alain Diasso

JUSTICE

Des familles congolaises en procès contre les plus grandes entreprises technologiques du monde

Les sociétés Apple, Google, Dell, Microsoft et Tesla sont citées dans une plainte aux Etats-Unis concernant la mort de jeunes congolais dans des mines de cobalt. La plainte a été déposée, le 15 décembre, par le cabinet de défense des droits humains International rights advocates, au nom de quatorze parents et enfants de la République démocratique du Congo (RDC).

Dans l'affaire judiciaire historique, les familles congolaises concernées indiquent que leurs enfants ont été tués ou mutilés lors de l'extraction de cobalt utilisé pour alimenter les smartphones, ordinateurs portables et voitures électriques. Le cabinet accuse les entreprises technologiques d'avoir aidé et encouragé la mort et les blessures graves d'enfants qui, selon lui, travaillaient dans les mines de cobalt de leur chaîne d'approvisionnement. Les familles et les enfants blessés demandent des dommages-intérêts pour travaux forcés et une indemnisation supplémentaire pour enrichissement sans cause, supervision négligente et infraction intentionnelle de détresse émotionnelle, indique The Guardian.

Le cobalt est essentiel pour alimenter les batteries au lithium rechargeables utilisées dans des millions de produits vendus par Apple, Google, Dell, Microsoft et Tesla chaque année. La demande de cobalt a triplé au cours des cinq dernières années et devrait encore doubler d'ici à la fin de 2020. Plus de 60% du cobalt provient de la RDC.

Des conditions de travail qui ont entraîné la mort

Le cabinet International rights advocates soutient qu'Apple, Google, Dell, Microsoft et Tesla ont tous aidé et encouragé les sociétés minières qui ont profité des enfants, forcés de travailler dans des conditions dangereuses; des conditions qui ont finalement entraîné la mort et des blessures graves. En outre, les familles affirment que leurs enfants travaillaient illégalement dans des mines appartenant à la société minière britannique Glencore. Les documents judiciaires

attestent que le cobalt des mines appartenant à Glencore est vendu à Umicore, un négociant en métaux et minier basé à Bruxelles, qui vend ensuite du cobalt de qualité batterie à Apple, Google, Tesla, Microsoft et Dell. D'autres plaignants affirment qu'ils ont travaillé dans des mines appartenant à Zhejiang Huayou Cobalt, une grande entreprise chinoise de cobalt, qui, selon le procès, fournit Apple, Dell et Microsoft et est susceptible de fournir les autres défendeurs. Dans les documents, les familles congolaises décrivent comment leurs enfants étaient poussés par l'extrême pauvreté à chercher du travail dans les grands sites miniers, où ils prétendent qu'ils étaient mal payés, soit deux dollars américains par jour pour des travaux éreintants et dangereux, creusant des roches de cobalt avec des outils primitifs dans des tunnels sombres et souterrains. Elles prétendent que certains des enfants ont été tués dans des effondrements de tunnels tandis que d'autres ont été paralysés ou ont subi des blessures mortelles à la suite des accidents. Une plaignante explique que son neveu a été contraint de chercher du travail dans les mines de cobalt quand il était un petit enfant après que la famille n'a pas pu continuer de payer ses frais de scolarité mensuels de six dollars. L'accusation indique qu'en avril de l'année dernière, il travaillait dans une mine exploitée par Kamoto copper company, détenue et contrôlée par Glencore. Il était sous terre dans un tunnel, creusant des roches de cobalt, lorsque le tunnel s'est effondré et a été enterré vivant. Sa famille dit qu'elle n'a jamais retrouvé son corps. Un autre enfant raconte qu'il a com-



Des enfants travaillant dans des mines de cobalt/Photo Siddharth Kara

mencé à travailler dans les mines à l'âge de 9 ans et au début de l'année en cours, il a été utilisé comme mule humaine pour Kamoto copper company, transportant des sacs de roches de cobalt pour 0,75 dollar par jour, lorsqu'il est tombé dans un tunnel. Après avoir été traîné hors du tunnel par des collègues, il a dit qu'il a été laissé seul par terre sur le site minier jusqu'à ce que ses parents aient entendu parler de l'accident et soient arrivés pour l'aider. Il est maintenant paralysé de la poitrine vers le bas et ne marchera plus jamais. D'autres familles incluses dans la demande soutiennent que leurs enfants ont été tués dans des effondrements de tunnels ou subi des blessures graves telles que des membres ou des épinos dorsales brisés en rampant dans des tunnels ou en portant de lourdes charges, sans aucune indemnité versée pour les décès et les blessures.

Obtenir justice

L'avocat principal des demandeurs, Terry Collingsworth, a déclaré: « *Nous ferons tout notre possible pour obtenir rapidement justice pour les enfants que nous représentons. Au cours de mes trente-cinq années en*

tant qu'avocat des droits de l'homme, je n'ai jamais vu un tel abus extrême d'enfants innocents à grande échelle. Cette incroyable cruauté et avidité doivent cesser ».

L'équipe juridique du cabinet International rights advocates comprend deux chercheurs et experts renommés sur le travail forcé des enfants, le Pr Siddharth Kara et le Dr Roger-Claude Liwanga. En réponse au dépôt de la plainte, le Pr Kara a déclaré: « *Cette poursuite représente l'aboutissement de plusieurs années de recherche sur les conditions horribles de l'exploitation du cobalt en RDC. Dès le moment où j'ai rencontré M. Collingsworth et lui ai décrit mes conclusions, il s'est engagé à tenir ces entreprises responsables de leur enrichissement au détriment des enfants les plus vulnérables du Congo. J'espère que nos efforts sont dignes des familles courageuses qui ont partagé leur tourment incommensurable avec nous, et que la justice et la décence triompheront de la recherche du profit à tout prix.* » Le Dr Liwanga, ressortissant de la RDC, a renchéri: « *C'est le début de*

la fin de l'impunité pour ceux qui bénéficient économiquement du travail des enfants dans l'industrie minière de la RDC. Les enfants de la RDC ont également un droit inhérent et inaliénable d'être protégé contre l'exploitation économique. »

Pour International rights advocates, les jeunes enfants qui exploitent le cobalt de ces entreprises technologiques ne sont pas simplement contraints de travailler à temps plein et de manière extrêmement dangereuse dans les mines au détriment de leurs études et de leur avenir; ils sont aussi régulièrement mutilés et tués. « *Plutôt que d'intervenir pour aider ces enfants avec une partie négligeable de leur vaste richesse et de leur pouvoir; ces entreprises ne font que continuer de bénéficier du cobalt bon marché extrait par des enfants privés de leur enfance, de leur santé et, pour beaucoup trop, de leur vie* », indique le cabinet dont l'équipe de recherche poursuit les enquêtes sur d'autres sociétés technologiques et automobiles qu'il prévoit d'ajouter au procès.

Patrick Ndongidi

SCULPTURE

« Le Congo bourgeonnant » selon Aimé Mpane

Œuvre emblématique de l'AfricaMuseum depuis la réouverture, pour son auteur, la tête découpée en profil qui a pris la place du buste de Léopold II dans la rotonde évoque l'avenir meilleur de son Congo natal exempt de tout discours culpabilisant.

« Mon idée, lorsque j'ai pensé à réaliser « Le Congo bourgeonnant », n'était pas de s'attarder sur toutes ces réflexions très pessimistes où l'on se culpabilise et se pointe du doigt les uns, les autres. Cela ne m'intéressait pas. Je visais plutôt de livrer un message positif qui soit tourné vers le futur. Dès lors, au lieu de montrer un Congo à problèmes, j'ai pensé à un Congo d'espoir; un Congo résolument tourné vers le futur », a expliqué au Courrier de Kinshasa Aimé Mpane.

La délicatesse du sculpteur va plus loin, en créant une œuvre monumentale qui soit en adéquation avec la rotonde, le prestigieux espace qui l'accueille depuis décembre 2018. « Je tenais à ce que la pièce n'agresse pas l'architecture, d'où j'ai pensé à réaliser des grilles qui renvoient aussi à l'image des grilles en bois des négriers, ces navires qui servaient au transport des esclaves. J'ai voulu lui donner cette apparence qui renvoie au passé lié à l'esclavage et la colonisation mais je l'ai détournée pour passer un message qui n'est ni négatif ni triste », nous a-t-il confié.

D'ordinaire, « J'aime bien utiliser des petits codes, des petites symboliques dans mon travail », a précisé Aimé Mpane. Avec « Nouveau souffle » ou

« Le Congo bourgeonnant », il n'a pas dérogé à la règle. La symbolique est dans la forme. « J'ai découpé une tête en profil qui n'a pas les yeux ouverts mais dont le regard est tourné vers l'avenir », a-t-il expliqué, même s'il évoque aussi des raisons de commodité.

« Une tête, c'était facile à poser à cet endroit-là », a-t-il souligné, évoquant aussi le choix des matériaux. La sculpture atypique n'est pas en bois par hasard.

« Ce matériel naturel est vivant », a-t-il laissé entendre, poursuivant qu'il repose sur une base en bronze non sans raison.

« L'idée était de la placer dans la rotonde, en pleine lumière, de sorte que le visiteur qui la regarde commence par le bas où repose une flaque en métal qui est froide mais semble couler vers la couronne du roi Léopold II dessinée dans le marbre alors que le bois dont est faite la tête est chaud. C'est l'énergie du métal qui pousse le visiteur à élever son regard pour la voir mise en évidence alors qu'elle monte dans le bois et bourgeonne pour donner des idées positives, inspirer de bons projets au long terme », a signifié l'artiste enthousiaste.

« J'ai voulu montrer un regard bourgeonnant des deux



Aimé Mpane devant « Nouveau souffle » ou « Le Congo bourgeonnant » / J. Van de Vijver © MRAC

côtés à l'idée des relations paisibles », a-t-il renchéri, convaincu que

« la pénible histoire de la colonisation, cette blessure, ne touche pas que les Africains, surtout les Congolais, comme on le croit ». Et d'indiquer:

« Même si l'on a largement développé la politique de culpabilisation, je crois que ce problème touche tout le monde ». Dès lors, l'artiste a jugé plus opportun d'engager toutes les parties dans un discours réconciliant plutôt que diviseur. « J'ai trouvé qu'il serait intéressant de transmettre un message qui invite tout le monde à un dialogue et de prévoir un meilleur avenir », a-t-il commenté dans un rire joyeux.

Plutôt restaurer que réparer

« La sculpture du Congo bourgeonnant est l'expression de la pensée qui bourgeonne mais elle n'est pas finie. J'en réalise une autre qui sera en dialogue avec celle qui est dans la rotonde. Elle est dans la même perspective que la première car j'estime que le problème de la colonisation touche les Congolais d'une part et de l'autre les Européens, particulièrement les Belges. C'est de l'ordre de l'inconscient collectif. Aussi, je ne conçois pas, je ne vois pas pourquoi l'accent doit être mis sur la réparation », a soutenu le sculpteur.

Nourri par cette conviction, il a souligné : « Depuis un moment, je fais un travail qui me pousse à dire qu'il faut aller plus loin que la réparation

car une fente réparée réapparaîtra. Je préfère à cela une restauration qui se fait en profondeur; à la racine, elle change tout ». Et de conclure: « Dans la perspective de restauration, l'on a aussi besoin des autres, il faut se mettre ensemble pour le faire. Aussi, lorsque le musée m'a demandé de continuer la pièce, j'ai pensé à inviter un artiste belge avec qui l'on va travailler sur le propos. Nous allons mettre d'autres couches comme des voiles sur la structure existante pour créer une autre mémoire. Ce serait intéressant de creuser dans cette mémoire universelle et reposer des couches, recréer encore sur cette pièce afin de lui redonner une autre lecture ».

Nioni Masela

LITTÉRATURE

Florny Chebeya publie « Été 73 »

Le roman, dont l'auteur est le fils de Floribert Chebeya, activiste des droits de l'Homme assassiné en 2010, a été publié en novembre dernier.

Le roman, explique-t-on, s'adresse tant aux adolescents qu'aux adultes et son intrigue se déroule en 1973. Charles, jeune homme discret et peu bavard, se retrouve au cœur d'innombrables secrets. D'abord, il devra pénétrer les secrets des habitants qui résident comme lui dans un immeuble nommé la Cour, ce qui l'incitera à vouloir trouver les raisons du départ subit de ses anciens propriétaires, disparus depuis 1945. « Pour arriver à percer les mystères persistants dans la demeure, Charles devra se fondre dans la masse et se faire si petit que son existence en deviendra secondaire, voire banale. Mais sa rencontre avec le vieil ivrogne, Martin, le poussera à lutter contre son propre silence et contre l'oubli vo-



La couverture du livre

lontaire de chacun, et par la même occasion à résoudre les mystères qui entourent cette belle demeure », fait-on savoir. Après l'assassinat politique de son père Floribert Chebeya Bahizire, le 1er juin 2010 à Kinshasa, Florny Chebeya Bahizire s'est exilé au Canada. Il est titulaire d'un B.Sc.Soc en Étude des conflits et droits humains de l'université d'Ottawa.

Patrick Ndungidi

PRISON CENTRALE DE MAKALA

L'ancien ministre Dolly Makambo suspecté de tenter une évasion

Admis à la clinique Ngaliema pour des soins, l'ancien ministre provincial de l'Intérieur aurait simulé sa maladie pour lui permettre de s'enfuir de la prison, selon la Fondation Bill Clinton pour la paix (FBCP), se fondant sur des informations en sa possession.

Dans une alerte lancée le week-end dernier, la FBCP appelle les autorités pénitentiaires, militaires et administratives, de renforcer la sécurité pendant le temps prévu pour le traitement de Dolly Makambo. A en croire cette organisation de défense des droits de l'homme, l'ancien ministre provincial, incarcéré à la prison centrale de Makala, a feint de tomber malade en vue de bénéficier d'un transfert à la clinique Ngaliema d'où il aurait mis en œuvre son projet d'évasion et de se réfugier à l'ambassade du Canada, située à quelques encablures de cette structure médicale, dans la



Dolly Makambo, lors d'une audience dans le procès qui l'avait condamné à dix ans de prison ferme DR

commune de la Gombe. Dolly Makambo avait concocté ce plan « puis qu'il a la nationalité canadienne et que l'ambassade du Canada est située à cent mètres de la clinique Ngaliema », soutient la FBCP.

L'ancien ministre provincial de Kinshasa chargé de la Sécurité, rappelons-le, a été condamné à dix ans de prison ferme dans une affaire de meurtre. Et c'est

depuis le 12 décembre qu'il a été transféré à l'hôpital Ngaliema pour des soins, souffrant d'embolie pulmonaire. Alors qu'il est dans son lit d'hôpital, la FBCP, dans un communiqué du 14 décembre, trouve que cette prétendue maladie n'est qu'un alibi pour lui permettre de se soustraire de la prison et de ne pas purger la peine qui pèse sur lui.

Lucien Dianzenza

NORD-KIVU

Médecins sans frontières appelle les humanitaires à réinvestir le sud de la province

L'organisation indique que dans les territoires de Masisi, Rutshuru et Walikale, plus de 687 500 personnes déplacées par la violence vivent dans des camps ou des familles d'accueil, avec des niveaux inquiétants de malnutrition et de violence sexuelle.

Dans son communiqué du 16 décembre, Médecins sans frontières (MSF) alerte sur la situation inquiétante dans laquelle vit la population de certaines contrées du sud de la province du Nord-Kivu. « Loin des caméras, une crise humanitaire frappe le sud de la province congolaise du Nord-Kivu, avec un manque criant d'aide d'urgence sur place », a indiqué cette organisation.

Elle a rappelé que depuis des années, les territoires de Masisi, Walikale et Rutshuru, au sud de la province du Nord-Kivu, sont le théâtre d'affrontements armés et de banditisme. Depuis des mois, a souligné MSF, l'intensification des combats a encore aggravé la situation humanitaire, réduit l'accès aux champs et aux centres de santé, menant à des déplacements de population

et des niveaux inquiétants de malnutrition, de violence sexuelle et de violence armée. « Depuis le début de l'année, nous constatons à Masisi une hausse des cas de malnutrition et nous avons pris en charge deux fois plus de victimes de violences sexuelles que l'an passé », a témoigné le coordinateur de terrain MSF dans la zone de santé de Masisi, Ewald Stals. A l'en croire, les affrontements en hausse ont aussi eu pour corollaire une augmentation des blessés par balles et un gonflement des camps déjà surpeuplés et manquant cruellement de sanitaires.

« Le choléra a fait son apparition et nous avons dû mettre sur pied un centre de traitement en urgence », a-t-il regretté.

Une situation alarmante MSF a également indiqué

que de janvier à septembre de l'année en cours, ses équipes actives dans les territoires de Masisi, Rutshuru et Walikale ont soigné plus de 11 220 enfants en situation de malnutrition, 2 310 victimes de violences sexuelles

plusieurs acteurs d'urgence ont quitté le "petit nord" à cause notamment de l'insécurité, des difficultés de mouvement et du manque de financements », a fait savoir le chef de mission de MSF en RDC, Karel

que d'autres organisations viennent répondre à la crise humanitaire sur place », a-t-il lancé.

Dans ses estimations récentes, MSF plaide depuis des mois pour un retour physique d'organisations humanitaires sur le terrain, notant que près de 687 500 personnes vivent aujourd'hui dans des camps de fortune ou dans des familles d'accueil dans ces territoires du Nord-Kivu. Ce plaidoyer, s'est réjouie cette organisation, a contribué à l'arrivée de quelques acteurs mi-novembre, bénéficiant de financements temporaires du Fonds humanitaire RDC. « Cet appui est temporaire et bien insuffisant pour faire face aux besoins », a, par ailleurs, fait remarquer Karel Janssens, vu l'ampleur de la crise. Pour lui, le Plan de réponse humanitaire 2020 pour la RDC, en cours de révision, doit clairement prendre en compte cette réalité.

Lucien Dianzenza

« Depuis le début de l'année, nous constatons à Masisi une hausse des cas de malnutrition et nous avons pris en charge deux fois plus de victimes de violences sexuelles que l'an passé »

et 1 980 personnes blessées par balles. « En dépit de cette situation critique, ces territoires souffrent d'un manque criant d'organisations humanitaires », a déploré cette organisation. « Ces dernières années,

Janssens. « Faute d'acteurs, nous répondons depuis des mois à des besoins médicaux et non médicaux croissants, en particulier dans les camps. Mais nous sommes au maximum de nos capacités. Il est urgent

LINAFOOT/LIGUE 1

Mazembe surclasse DCMP à Lubumbashi

Les Corbeaux lushois ont été plus forts que les Immaculés de Kinshasa, au terme du choc du championnat national ayant suscité beaucoup de passion.

Le Tout Puissant Mazembe de Lubumbashi a battu, le 15 décembre dans son stade de la commune de Kamalondo, le Daring Club Motema Pembe (DCMP) de Kinshasa, par deux buts à zéro, en match en retard de la cinquième journée de la vingt-cinquième édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot).

Pour ce choc très attendu, les deux coaches, Mihayo Kazembe de Mazembe et le technicien congolais de Brazzaville Isaac Ngata, ont bénéficié de tous leurs atouts.

Aussi a-t-on vu au coup d'envoi de cette partie Jackson Muleka, Trésor Mputu, Isaac Tshibangu, Glody Likonza, Kevin Mondeko, le gardien de but ivoirien Sylvain Gbohrou, son compatriote Christian Koffi Kouamé, le Zambien Tandi Mwape, le Malien Wonlo Coulibaly et Chico Ushindidu du côté des Corbeaux du Grand Katanga. Les Immaculés, eux, ont naturellement compté sur le gardien de but international congolais de Brazzaville Barel Mouko, Kayembe Ndotoni, Mukoko Amale, Ikoyo Iyembe, Hénoch Mangindula, Dezy Mbomba, le capitaine Doxa Gikanji, l'Ivoirien Junior Koné, William LikutaLuezi, Junior Mbele et VirnyBongonga.

Après un résultat de zéro but par-

tout en première période en dépit de la domination des locaux dans l'entrejeu, tout s'est décanté en seconde période pour Mazembe, avec l'entrée de Patou Kabangu à la place de Trésor Mputu à la 59e mn. Le coaching s'est avéré payant pour Pamphile Mihayo alors que les supporters dans les gradins ont tous contesté ce changement. L'expérimenté Patou Kabangu, qui fait montre d'un mental de gagnant depuis peu, a ouvert la marque à la 63e mn, profitant d'une hésitation de la défense axiale des Immaculés qui étaient déjà assez acculés depuis le début de la seconde période. Le but est venu détendre l'atmosphère déjà lourde avec les déclarations quelques heures avant le match de VidiyeTshimanga, président de coordination du DCMP, et la réplique de Frédéric KitengeKikumba, manager du TP Mazembe. Le premier avait déclaré que DCMP se rendait à Lubumbashi pour « écraser le TP Mazembe dans ses installations en y mettant du cœur et lui prouver qu'il n'est pas la meilleure équipe d'Afrique dont on parle... ». Et le second avait retourné en mettant l'accent sur le manque d'humilité et de respect dans les propos du VidyTshimanga.



Patou Kabangu, entré en cours du jeu, a débloqué la situation contre DCMP

ga. Dans la suite de la partie, c'est le maestro zambien Rainford Kalaba, monté à la place d'Ushindi wa Kubanza à la 71e mn, un deuxième coaching gagnant de Mihayo, qui a scellé le succès de Mazembe à la 83e avec le second but. Cette énième victoire consacre le leadership de Mazembe à la manche aller de cette

saison 2019-2020 du championnat national de football. Le team noir et blanc de Lubumbashi est donc premier au classement avec trente-cinq points en treize matchs joués. DCMP occupe la quatrième position avec vingt-cinq points en treize sorties.

Maniema U punit Sanga Balende

Notons que le 14 décembre, au stade KashalaBonzola de Mbuji-Mayi, le club local de Sa Majesté Sanga Balende a sombré devant son public face à l'AS Maniema Union de Kindu, par un score inédit d'un but à six. La rencontre comptait pour la neuvième journée.

Martin Engimo

BOXE

La Fédération publie une première liste des présélectionnés pour les JO

La République démocratique du Congo prendra part à la campagne des éliminatoires des jeux Olympiques (JO) Tokyo 2020. Dans cette optique, une liste non exhaustive des boxeurs présélectionnés vient d'être rendue publique.

La pré-liste, fait-on savoir, a été élaborée après avoir collecté toutes les listes des différentes ligues et après l'avis favorable de la direction technique nationale, a indiqué le secrétaire général de la Fédération congolaise de boxe (FCB), Marcel Nzau. En version masculine, Ilunga Kabange Doudou a été retenu pour les moins de 48 à 52 kg, Lunata Nkosi Nathan et KatompaShaka pour les moins de 52 à 57 kg. Fiston Mbaya Mulumba et Tshikumb Muvud sont sur la liste pour les moins de 57 à 63 kg, alors qu'Idriss Kapenga Nsaka et Kayala Engulu Djo ont été convoqués pour les moins de 63 à 69 kg. David Tshama Mwenekabwe et Marco Biembe sont présélectionnés pour les moins de 69 à 75 kg, et Peter Pita Kabeji et EricKatompa sont appelés



Vue d'un combat de boxe à Kinshasa

pour les moins de 75 à 81 kg. Deux pugilistes font partie des présélectionnés pour les moins de 81 à 91 kg, notamment Sadiki Maroy et Landry Matete Kankonde Alias Balo. Pour les plus de 81 kg, soit les poids-lourds, il y a Jeami Tshikeva et Vinny Ngoy. En version féminine, Munga Zalia Modestine et Nkelani Bawala Carine sont retenues pour les moins de 48 à 52 kg, et pour les moins de 52 à 57 kg, la FCB a convoqué Sakobi Matshu Marcelat et Kiangebeni Yuna Mave. Yumba Thérèse Naomie est retenue pour les moins de 57 à 60 kg et MaleweTeka-sala Jorbelle pour les moins

de 60 à 69 kg. Mwika Marie Joëlle est jusque-là la seule boxeuse convoquée pour les moins de 69 à 75 kg. Le secrétaire général, Marcel Nzau, a insisté dans son communiqué officiel sur le fait que « les listes ne sont pas définitives, car l'étude au niveau de la direction technique nationale n'est pas clôturée ». Par ailleurs, a-t-il, souligné, les boxeurs sélectionnés sont invités à se préparer pour une convocation dans les jours à venir, et les ligues devront s'employer à déléguer leurs meilleurs boxeurs pour une compétition si importante.

Martin Engimo

Landry Balo champion de Kinshasa centre chez les mi-lourds 2019

Le champion du Congo de boxe de la catégorie mi-lourds 2018 a, à nouveau, été invincible au championnat de Kinshasa-centre, conservant sans difficulté sa ceinture de ce tournoi local.

L'Entente provinciale de boxe de Kinshasa-centre présidée par Jean-Denis Gbate a récemment organisé son championnat dans toutes les catégories. Champion du Congo de boxe dans la catégorie mi-lourds en 2018, Landry Matete Kankonde, alias Balo, a été intraitable au cours de cette compétition organisée au stade de basket de la maison communale de Matete à Kinshasa. En quart de finale du tournoi, il a battu Josmy Mbanzila du BC Léopards par KO au troisième round. En demi-finale, ce rouleau compresseur du ring a inscrit sur son tableau de chasse Mwamba Banakayi du BC Yolo, KO dès le premier round. Et en finale du championnat de Kinshasa centre, Landry Matete s'est imposé face à Mukwassa Emo du BC Ngolu, à l'unanimité de cinq juges.

C'est pour la troisième fois qu'il s'adjudge le titre du championnat de Kinshasa centre. « Je suis très satisfait de ce premier titre en cette nouvelle saison, c'est pour moi la troisième fois que je suis sacré champion de ce tournoi local et j'en suis fier », a déclaré le champion de Kinshasa centre qui rempile en fait. Et de dédicacer : « Je dédie cette victoire à mon coach Ben Kabundi qui n'a pas été là pour m'assister physiquement, la santé ne le lui

a pas permis mais il a été avec moi par ses conseils et tactiques mise en place, à mes chers parents François Matete Kankonde et Armandine Suidila Djambo et à l'Eternel mon Dieu ». Landry Matete Kankonde a confié : « J'ai beaucoup travaillé sur mes erreurs de la saison passée. Et cette année, je reviens avec une meilleure version de moi-même, les résultats ont été visibles lors de ces trois combats, avec deux victoires par KO. Le rendez-vous est pris au championnat de la Ligue ». Ce titre lui ouvre la voie pour participer au championnat de la Ligue provinciale de boxe de Kinshasa et d'autres échéances nationales et internationales. « Ce titre n'est rien par rapport à mon objectif de cette saison, à savoir la participation aux jeux Olympiques Tokyo 2020. Mais je devais commencer par gagner ce titre pour me permettre de gravir les échelons, notamment la Ligue provinciale et le Championnat national. Chose faite, maintenant place à la Ligue provinciale de Kinshasa », a-t-il laissé entendre. Après son sacre au championnat de Kinshasa centre, Landry Matete a été à l'honneur dans son alma mater, l'Université catholique de Kinshasa, au cours de l'événement « Fac Mood » organisé par la Faculté d'économie, lui qui est en ce moment en plein travail de son mémoire pour l'obtention de sa licence à la Faculté d'économie et développement.

M.E.

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



SAHEL

Les cinq Etats de la région appellent au soutien international

Réunis le 15 décembre à Niamey, au Niger, pour un sommet extraordinaire, les dirigeants de la zone sahélienne ont décidé de renforcer leur coopération dans la lutte contre le djihadisme et lancé un appel à la communauté internationale pour endiguer le péril terroriste qui frappe violemment leurs pays.

Dans le communiqué final de la rencontre, les présidents du Niger, du Burkina Faso, du Mali, du Tchad et de la Mauritanie, qui forment le G5 Sahel, ont redit leur détermination à combattre les djihadistes qui écument la zone. « Les chefs d'Etat réitèrent leur volonté de tout mettre en œuvre pour améliorer la coordination entre la force conjointe, les forces nationales et les forces internationales alliées », ont-ils indiqué.

Dans le but d'améliorer leur action dans la lutte contre les djihadistes, les pays du G5 ont décidé de « mobiliser davantage de forces dans la zone des trois frontières » (Burkina-Mali-Niger) et de porter « à deux ans », contre un seul aujourd'hui, « le mandat du commandement de la force ».

Les dirigeants de cet espace communautaire ont également lancé un appel aux autres pays de la grande région pour « un

renforcement de la coopération entre les services de sécurité et de renseignement dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière ». Ils ont, par ailleurs, demandé à la communauté internationale de « renforcer son soutien » contre « la menace terroriste », et de

cembre, au moins soixante et onze morts, dans une garnison d'Inates (ouest du pays), près de la frontière malienne. L'attaque d'Inates, la plus meurtrière de l'histoire de Niger, revendiquée par le groupe Etat islamique, a traumatisé le pays qui a décrété trois jours de deuil national, de vendredi

présence des forces françaises (quatre mille cinq cents soldats de Barkhane), régionales (force militaire conjointe du G5 Sahel), de l'ONU (Minusma au Mali), ainsi que de forces américaines. Elles sont devenues de plus en plus fréquentes et meurtrières, depuis les premières violences dans le nord du Mali, en 2012, prouvant que les armées des pays du G5 ont de la peine à enrayer cette spirale de violences.

En ce qui concerne la force militaire conjointe du G5 Sahel (lancée en 2015 et réactivée en 2017) qui devait compter cinq mille hommes pour lutter contre les djihadistes dans les zones frontalières entre les pays membres, elle peine tout autant à monter en puissance, en dépit des nombreuses déclarations des chefs d'Etat. Une difficulté reconnue par le Burkinabé, Rock Marc Christian Kaboré, président en exercice du G5. « Nous ne sommes

pas tout à fait au bon niveau d'opérationnalisation de la force du G5 (...). La lutte contre le terrorisme est une lutte internationale », a-t-il souligné au cours d'un point de presse, déplorant la lenteur « de décaissement » des financements internationaux.

Son homologue nigérien, Mahamadou Issoufou, a, quant à lui, insisté sur la nécessité pour la communauté internationale de s'unir pour contrer le fléau, soulignant que « pour combattre le terrorisme, les pays sahéliens ont besoin non pas de moins d'alliés mais de plus ». Il a salué l'opération « Tacouba » qui est en train d'être mise sur pied par la France, réunissant des forces spéciales de plusieurs pays européens. Elle devra permettre d'apporter des renforts à l'armée malienne, en difficulté face à la poussée des attaques djihadistes, ainsi qu'à celles d'autres pays du Sahel.

Nestor N'Gampoula

« Les chefs d'Etat réitèrent leur volonté de tout mettre en œuvre pour améliorer la coordination entre la force conjointe, les forces nationales et les forces internationales alliées »

mandé à l'ONU de renforcer le mandat de leur force militaire conjointe et celui de la Minusma au Mali.

Initialement prévu à Ouagadougou, le sommet a été relocalisé à Niamey, en signe de solidarité après la sanglante attaque qui avait fait, le 10 dé-

à dimanche. D'autres attaques sanglantes ont frappé ces derniers mois le Mali et le Burkina Faso.

Des assauts de plus en plus fréquents et meurtriers

Les attaques djihadistes se poursuivent au Sahel malgré la

COP25

La réunion n'a répondu à l'urgence climatique

Malgré les exhortations multipliées à Madrid, la capitale espagnole, à agir vite et fort pour sauver l'humanité qui subit les assauts du dérèglement climatique, à l'ouverture de la conférence de l'ONU, les assises n'ont pas été à la hauteur des attentes.

Au terme des travaux, le 15 décembre, un accord à minima y a été adopté d'autant plus que les participants ne se sont pas accordés sur des points essentiels en raison de la réticence de certains Etats. Ce qui a fortement déçu au secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres. « La com-

munauté internationale a raté une occasion importante de faire preuve d'une ambition plus grande en matière d'atténuation (réduction des émissions de gaz à effet de serre), d'adaptation et de financement de la crise climatique », a-t-il indiqué dans un communiqué. « Je suis déçu du résultat de la COP25 », a ajouté Antonio Guterres, soulignant que les Nations unies n'abandonneront pas leur combat pour que les Etats prennent plus d'engagements à propos.

Cette COP « laisse un goût doux-amer », a commenté, quant à elle, la ministre espagnole de l'Environnement, Teresa Ribera, malgré le fait que le texte final appelle à des « actions urgentes » pour réduire l'écart entre les engagements et les objectifs de l'Accord de Paris de limiter le réchauffement à +2°C, voire +1,5°C. Catherine Abreu, de Climate action network, pense également que le sommet de Madrid a été un échec parce qu'il est parvenu à un résultat « médiocre ».

De toutes les conclusions qui ont été arrêtées, et malgré les

améliorations, certains pays particulièrement touchés par les dérèglements climatiques ont exprimé leur colère. Le résultat « n'est pas proche du tout de ce que nous voulions. C'est le strict minimum », a dénoncé, par exemple, la représentante climat des Iles Marshall, Tina Stege.

De son côté, Helen Mountford, du think tank World Resources Institute, qui a jugé que l'esprit de l'Accord de Paris n'était plus qu'un « lointain souvenir » durant la rencontre de Madrid, a souligné que les discussions qui s'y sont déroulées « reflètent le décalage entre les dirigeants d'un côté et l'urgence montrée par la science et les demandes des citoyens dans les rues de l'autre ».

Selon des spécialistes, au rythme actuel des émissions de CO2, même si les quelque



Antonio Guterres, déçu de la COP 25 — Manu Fernandez/AP/SIPA

deux cents signataires de l'Accord de Paris respectent leurs engagements, le réchauffement pourrait dépasser les 3°C. Pour tenter de se conformer à ce texte ou d'agir davantage, tous les Etats doivent soumettre d'ici à la COP26 à Glasgow, en Grande-Bretagne, l'année prochaine, une version révisée de leurs plans

de réductions d'émissions. Au sujet de la prochaine conférence climat, la jeune militante Greta Thunberg a prévenu que la préparation de la rencontre va se faire sous la pression de la rue. « La science est claire, mais ignorée. Quoi qu'il arrive, nous n'abandonnerons pas. Nous ne faisons que commencer », a-t-elle lancé sur Twitter.

Signalons que les deux semaines de discussions dans la capitale espagnole ont mis en pleine lumière une division flagrante au sein de la communauté internationale en matière d'ambition sur le climat.

N.N'G.

« La science est claire, mais ignorée. Quoi qu'il arrive, nous n'abandonnerons pas. Nous ne faisons que commencer »

NIGERIA

Abuja abolit le visa d'entrée pour tous les Africains dès le 1^{er} janvier 2020

L'information a été officialisée dans un communiqué de la présidence nigérienne, en vue d'« alléger les conditions d'accès » pour « les ressortissants de tous les pays d'Afrique désirant se rendre au Nigeria et « surtout matérialiser l'intégration africaine (...) à toute personne titulaire d'un passeport d'un pays africain », a expliqué le chef de l'Etat lui-même, Muhammadu Buhari.

Noël Ndong

ACADÉMIE MILITAIRE MARIEN-NGOUABI

Consécration de la vingt-quatrième promotion des élèves officiers

La cérémonie de consécration a été patronnée, le 14 décembre, par le ministre de la Défense, Charles Richard Mondjo, en présence du chef d'état-major adjoint des Forces armées congolaises (FAC), le général René Bokaka.

L'événement a été marqué par le port des alphas dorés et la remise des symboles de l'école aux élèves de la vingt-quatrième promotion appelés à servir la nation dans les rangs des FAC par ceux de la vingt-troisième promotion. Cette vingt-quatrième promotion a été constituée d'un effectif de quatre-vingts élèves officiers dont certains venus du Cameroun, du Burkina-Faso et de la Centrafrique. Dix-sept femmes y ont fait partie. L'académie militaire Marien-Ngouabi a relevé que les moyennes de ces élèves officiers oscillent entre 12,40 et 16,42.

Fortuné Ibara

SOUDAN

Le gouvernement et les groupes armés prolongent le cessez-le-feu

Les deux parties, engagées dans des pourparlers de paix à Juba, la capitale du Soudan du Sud, sont convenues le 15 décembre de prolonger leur accord de cessez-le-feu jusqu'en février 2020.

Tut Kew Gatluak, directeur de l'équipe de médiation sud-soudanaise, a déclaré aux journalistes, à Juba, que l'accord de cessez-le-feu conclu au début des négociations au mois d'octobre avait officiellement pris fin dimanche, d'où la nécessité de cette prolongation.

Mohamed Hamdan Dogolo, vice-président du Conseil souverain du Soudan, dirigeait la délégation gouvernementale soudanaise chargée de négocier avec les différents groupes rebelles réunis sous la bannière du

Front révolutionnaire du Soudan d'El Hadi Idris.

Les groupes d'opposition impliqués dans ce deuxième cycle de pourparlers avec le gouvernement soudanais comprennent également le Mouvement populaire de libération du Soudan - Secteur Nord, le Mouvement de libération du Soudan, ou encore le Mouvement pour la justice et l'égalité (MJE).

Eltom Hajou, chef du Parti démocratique unioniste, un mouvement originaire du centre du Soudan, a récemment demandé

au gouvernement de transition d'entreprendre une révision des lois foncières et de régler les litiges relatifs aux biens confisqués par le régime de l'ancien président Omar el-Béchir. Le leader de l'opposition a également demandé l'annulation de toutes les dettes que les agriculteurs ont contractées dans le cadre de prêts gouvernementaux dans la région centrale du Soudan.

« Nous demandons la révision des lois foncières, la création d'un fonds de développement pour le centre du Soudan, et

la réinstallation des personnes déplacées », a ajouté Eltom Hajou.

Le 15 décembre, les parties en présence se sont lancées dans des réunions sectorielles en petits comités, et reprendront les discussions de fond dans les semaines à venir.

La plupart des groupes d'opposition présents aux pourparlers ont combattu l'ancien régime du Parti du congrès national d'Omar el-Béchir, qui a maintenant été dissous par le Conseil de transition.

BURKINA FASO

Sept civils tués par des individus armés dans l'est du pays

Au moins sept personnes ont trouvé la mort, le 14 décembre, à la suite de l'irruption d'une vingtaine d'hommes armés au village de Kantari, province de la Tapoa, dans l'est du pays, a rapporté dimanche l'agence d'information officielle.

Selon l'Agence d'informa-

tion du Burkina citant des sources sécuritaires, un gendarme à la retraite et un ancien conseiller font partie des victimes.

Une opération menée le 11 décembre par les soldats burkinabè avait permis de détruire une base et de neutraliser quinze terroristes, dans l'est du

pays.

Cette opération a également permis de récupérer de l'armement, des munitions, des stupéfiants, des engins explosifs improvisés.

Confrontée à une recrudescence d'attaques terroristes depuis 2015, l'armée burkinabè en-

grange de plus en plus des résultats sur le terrain.

Le président burkinabè, Roch Marc Christian Kaboré, a souligné que les forces de défense et de sécurité ont acquis récemment des moyens aériens pour lutter contre le terrorisme.

Xinhua

BOLLORE
TRANSPORT & LOGISTICS

JOURNÉE CONTINUE

à partir du

09

Décembre

2019

NOUVEAUX HORAIRES



Lundi à Vendredi :

08h00 - 16h30

Pour plus d'informations :

Tél. +242 05 039 67 10/11 E-mail : sales.congo@bollore.com

cotation.congo@bollore.com



Moussa Faki Mahamat : « La situation en Libye est grave »

Le président de la Commission de l'Union africaine (UA) a souligné, le 15 décembre à Brazzaville, à l'issue d'un entretien avec le président Denis Sassou N'Guesso, la gravité de la situation qui prévaut actuellement en Libye.

« Je pense qu'après huit ans de la présence d'une mission des Nations unies en Libye, la situation ne s'est pas améliorée, au contraire elle a empiré. Je crois qu'il est grand temps de l'évaluer et prendre de nouvelles mesures », a déclaré le président de la Commission de l'UA.

Selon Moussa Faki Mahamat, la récente attaque d'un camp militaire au Niger qui a fait soixante et onze morts figure parmi les conséquences de la crise en Libye. « La situation en Libye est sérieuse, les combats se déroulent dans la capitale. La dernière situation au Niger dénote de la gravité de cette crise. L'UA qui a mis en place un comité est marginalisée dans la recherche de la solution au problème en Libye », a-t-il déploré.

Et de poursuivre : « Nous avons insisté sur la nécessité d'un travail conjoint entre les Nations unies, l'UA et tous les autres partenaires. Ce n'est pas le cas, je crois que cette situation mérite une attention particulière ».

Notons que le chef de l'Etat congolais est président du Comité de haut niveau de l'UA sur la crise en Libye. La situation dans ce pays et dans le Sahel sera au centre des discussions des chefs d'Etat et de gouvernement du continent lors du prochain sommet de l'UA. Ces assises se tiendront sur une thématique de paix, à savoir « Faire taire les armes ».

La Rédaction



Denis Sassou N'Guesso s'entretenant avec Moussa Faki Mahamat/DR

VIE DES INSTITUTIONS

Le Conseil économique, social et environnemental tient sa session inaugurale

Les travaux de la première réunion de l'organe consultatif ont été ouverts, le 16 décembre à Brazzaville, par le Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba.

La session a pour mission de doter le Conseil de ses outils de travail et de désigner les membres des bureaux des différentes commissions permanentes.

En effet, du 16 au 19 décembre, les soixante-quinze membres du Conseil économique, social et environnemental (CESE) examineront et adopteront le règlement intérieur ainsi que le règlement financier avant la mise en place des quatre commissions permanentes, à savoir la commission des affaires économiques ; des affaires sociales ; des affaires éducatives, culturelles

conseiller « utilement » le gouvernement.

« La réussite de notre mandat dépendra de chacun de nous, et pour chacun, de ses actes. Pour nous, la réussite de notre mandat est avant tout une exigence », a déclaré Emilienne Raoul, présidente du CESE.

Cet organe consultatif, dans le cadre des réformes institutionnelles engagées par le président de la République, a connu des innovations aussi bien dans ses compétences et attributions que dans son fonctionnement et sa composition.

Raoul. « En effet, au regard des défis que notre pays doit relever, notre réflexion sur les moyens de promouvoir et de consolider le développement apparaît très opportune », a-t-elle relevé.

54% de femmes représentées

Le CESE est la première institution de la République qui se voit appliquer la parité telle que stipulée à l'article 17 de la Constitution. Sur les soixante-quinze membres, cette institution compte quarante et une femmes, soit une représentativité de 54%.

Pour le Premier ministre, le CESE constitue donc un espace privilégié d'élaboration d'un consensus nécessaire au bon fonctionnement harmonieux et apaisé de la démocratie et cela, au regard des principes de participation et de représentation qui ont présidé à sa composition plus inclusive.

« Ce sont des femmes qui, grâce à leurs compétences, leur expérience, sauront apporter des analyses justes dans les politiques publiques du pays. Nous espérons que d'autres institutions emboîteront le pas », a conclu Emilienne Raoul.

Notons que le CESE comprend des représentants des organisations patronales, des coopératives agricoles, des professions libérales, des travailleurs salariés de tous les secteurs économiques et sociaux. En tant qu'assemblée consultative auprès des pouvoirs publics, il est saisi par le président de la République, le président du Sénat et le président de l'Assemblée nationale pour tout problème à caractère économique, social et environnemental. Le CESE peut aussi s'autosaisir.

Josiane Mambou Loukoula

COOPÉRATION CONGO/BAD

L'accord de prêt soumis à un mécanisme de suivi-évaluation

L'exécution du programme d'appui budgétaire de cent vingt-deux milliards francs CFA en faveur du pays est assujettie à une « matrice de mesures » des indicateurs établis. L'outil permettra d'évaluer les efforts du gouvernement dans la mise en œuvre des réformes économiques et financières.



Ingrid Ebouka-Babackas et Antoine-Marie Sié Tioyé/Adiac

Quarante-huit heures après son approbation par le Conseil d'administration de la Banque africaine de développement (BAD), le Programme d'appui budgétaire aux réformes économiques et financières de cent quatre-vingt-sept millions d'euros a été signé officiellement, le 15 décembre à Brazzaville, par les deux parties.

Le représentant résident de la BAD au Congo, Antoine-Marie Sié Tioyé, est le cosignataire du programme avec la ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas. Cet appui budgétaire est important, a souligné le représentant de la BAD, ajoutant qu'il vise à soutenir le Congo à pouvoir absorber les dépenses sociales engagées en 2019 et à booster l'économie nationale. Interrogé sur les conséquences du prêt, Antoine-Marie Tioyé a fait savoir que celui-ci était à taux concessionnel, c'est-à-dire le taux d'intérêt est inférieur aux taux du marché. « Actuellement, le pays émerge sur le guichet BAD qui est un guichet de prêt souverain. Ce prêt est accordé à un taux concessionnel de remboursement de 2% sur vingt-cinq ans, avec cinq ans de différé », a indiqué l'économiste pays.

Pour le gouvernement congolais, la signature de cet accord avec l'institution financière panafricaine est en lien avec le programme triennal qu'il a signé en juillet dernier avec le Fond monétaire international (FMI). L'objectif poursuivi par l'exécutif, d'après Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, est de combler un gap de financement.

« Les bailleurs de fonds qui nous accompagnent ont pris l'engagement durant les trois prochaines années de combler partiellement le gap de financement (...) sous le regard du FMI. Lorsque la BAD reconnaît les efforts du gouvernement et donc concrétise son engagement, cela veut dire que le Congo travaille », a-t-elle estimé.

Le gouvernement devra se réunir pour identifier les priorités vers lesquelles la mobilisation de ces ressources sera dirigée.

Fiacre Kombo

« S'occuper de l'environnement n'est pas un effet de mode mais une réelle préoccupation planétaire qui ne peut laisser le Congo indifférent. Dans notre pays, la lutte contre le réchauffement climatique se passe de commentaires »,

et religieuses; et la commission des affaires environnementales.

« Le Conseil économique, social et environnemental est la matrice de notre démocratie participative et le socle du dialogue économique et social républicain. Ses analyses et avis motivés devront être une mine d'inspiration pour tous ceux qui ont la charge d'améliorer le vécu quotidien de la population », a déclaré Clément Mouamba, à l'ouverture des travaux.

Institution constitutionnelle à la fois consultative et représentative, le CESE, de par ses missions et sa composition, est appelé, selon lui, à jouer un rôle important pour accompagner et évaluer toutes les politiques publiques en matière économique, sociale et environnementale dans le but ultime de

La première innovation concerne l'élargissement de ses domaines de compétence à l'environnement. « S'occuper de l'environnement n'est pas un effet de mode mais une réelle préoccupation planétaire qui ne peut laisser le Congo indifférent. Dans notre pays, la lutte contre le réchauffement climatique se passe de commentaires », a fait savoir le chef du gouvernement.

Au nombre des réformes s'inscrivent la reconstitution du bureau passé de cinq à quatre membres, ainsi que la tenue publique des séances plénières en vue de crédibiliser davantage l'action de cette institution et la rendre plus transparente que par le passé.

L'objectif du CESE suggère une politique de raison et implique tout un programme, a affirmé Emilienne

PARC NATIONAL NTOKOU-PIKOUNDA

Un cadre élaboré pour la gestion du site

Le préfet du département de la Cuvette, Christophe Tchikaya, a patronné au chef-lieu Owando, un atelier portant sensibilisation des agents en charge de l'application de la loi sans aspects de criminalité faunique autour de l'espace de conservation.

L'organisation de l'atelier par la direction du Parc national Ntokou-Pikounda (PNNP) a été motivé par la recrudescence de la criminalité faunique dans et autour de cet espace.

Les participants ont partagé leurs expériences sur les liens et défis du trafic des produits de la faune et de la flore, les pratiques illégales tendant à inciter la population au braconnage, la collaboration avec les services de répression du département et les modes de transport illicites des produits fauniques issus du braconnage.

Après une série d'exposés ayant suscité des échanges interactifs

et fructueux, la mise en place des groupes de travail et la restitution des travaux en plénière, les participants ont élaboré une feuille de route portant sur les stratégies à

adopter pour réduire, de manière significative, le trafic illicite de la faune sauvage et de ses produits dérivés dans le PNNP et sa périphérie.

Au terme de la rencontre, une résolution a été prise pour la mise en place d'un cadre de concertation départemental sur la gestion de la faune sauvage dans le

ti-braconnage, a révélé Frédéric Lambert Bockandza-Paco, directeur général de l'Acfap.

« Ces mêmes données nous révèlent que le plus grand nombre des acteurs de braconnage dans nos forêts est constitué de ressortissants étrangers. Il faut ajouter à cela la saisie d'environ trois tonnes de viande de brousse effectuée le 17 novembre de l'année en cours, dans un véhicule de transport public en provenance de Ouessou », a-t-il renchéri.

Pour sa part, le coordonnateur du programme WWF, Cédric Sépulcre, s'est félicité de la coopération de cette organisation avec ses partenaires qui s'est construite sur des bases solides établies par le projet Espace Tridom Interzone Congo dans la Sangha, depuis 2005, et reconduite en 2016 par un accord de coopération au niveau national ainsi qu'un autre de cogestion du PNNP depuis novembre 2017.

Il a assuré que le PNNP est un site de grande valeur de conservation tant du point de vue de la biodiversité que de la lutte contre les changements climatiques par la séquestration de carbone dans ses tourbières

Fortuné Ibara



Le préfet de la Cuvette, le maire d'Owando ainsi que les directeurs de l'Acfap et du WWF/Adiac

LE PNNP RICHE EN BIODIVERSITÉ

Situé à cheval entre les départements de la Cuvette et de la Sangha, précisément dans les districts de Ntokou et de Pikounda, le PNNP est le plus jeune des parcs nationaux du Congo, avec une superficie de 427 200 hectares.

Le modèle de gestion utilisé pour ce parc est celui de la « cogestion », suite à un accord conclu en novembre 2017, entre le gouvernement et World wide fund (WWF). Le PNNP est de ce fait placé sous la tutelle de l'Agence congolaise de la faune et des aires protégées.

Ce parc recèle un patrimoine naturel exceptionnel et se distingue par sa forte population de gorilles, de chimpanzés, d'éléphants et d'hippopotames. De plus, le colobe rouge de Bouvier y a été observé pour la première fois en 2015, une espèce de singes considérée éteinte depuis quarante ans dont la dernière observation remontait aux années 1970.

En dépit de tous ces atouts inestimables, il n'en demeure pas moins que ce jeune parc reste exposé aux menaces de tous genres, notamment celles liées au braconnage qui prennent des proportions inquiétantes avec l'usage des armes et munitions de guerre, des véhicules et des moyens de communication modernes par des bandes criminelles organisées.

Notons qu'entre 2017 et 2019, les équipes de lutte anti braconnage du parc ont découvert un nombre important d'étrangers clandestins installés en plein cœur de ce site, se livrant à un pillage systématique des ressources fauniques, notamment les perroquets capturés par milliers et des crocodiles nains du Gabon. Face à cette sombre situation, des dispositions urgentes sont à prendre pour envisager des pistes de solutions durables afin d'endiguer tant soit peu ce phénomène qui constitue une sérieuse menace aussi bien pour l'environnement que pour la paix et la quiétude de la population animale.

département de la Cuvette. La responsabilité a été confiée à l'Agence congolaise de la faune et des aires protégées (Acfap) et au PNNP de produire un document d'orientation pour l'exécution de ce qui a été arrêté.

Par ailleurs, sur l'ensemble des sites de conservation où les données ont été collectées à travers le pays de 2014 à 2019, environ cent quatre-vingt-treize armes de guerre et 14 174 munitions de guerre ont été saisies par les services en charge de la lutte an-

MASSIF MESSOK-DJA

Société civile et peuples autochtones conviennent pour la gestion inclusive de l'espace

Les organisations de conservateurs de la faune et la population locale du département de la Sangha se sont concertées récemment à Ouessou pour la prise en compte et le respect des différents droits des communautés, condition de base pour la gestion inclusive de la future aire protégée.

L'atelier a été une phase décisive pour les représentants des administrations publiques, les délégués des sociétés forestières et ceux des ONG de conservation, de la société civile, des partenaires au développement, des communautés locales et d'autres experts sollicités pour consolider la gestion inclusive du massif forestier Messok-Dja.

Les participants ont préconisé d'exclure les terres traditionnelles des limites de Messok-Dja, de préserver

dans cet espace.

Ainsi a-t-il été suggéré l'organisation d'une concertation générale et d'une autre supplémentaire avec toutes les parties prenantes sur les modèles de gestion durable des ressources de Messok-Dja, en mettant l'accent sur la prise en compte et le respect des différents droits des communautés.

Les participants à l'atelier ont été informés de la superposition d'usage du massif de Messok-Dja y compris l'exploitation minière, la prise en

etc; la mise en place d'un cadre de dialogue permanent au niveau local pour la prise de décisions, la planification, la gestion des ressources et le règlement des conflits.

Une implication effective des communautés rurales attendue

La rencontre a permis de sensibiliser les communautés rurales à leur participation consciente et active dans la gestion du patrimoine naturel aux côtés des agents publics qui en ont la charge. Les participants ont re-

des mines.

De même, ils ont proposé l'actualisation des différents rapports des études de base (écologiques, socio-économiques, cartographiques, ...) en vue de leur transmission à l'administration forestière pour validation; la définition du type d'aire protégée avant la réunion de la commission de classement; la prise en compte des doléances des communautés locales et autochtones avant d'enclencher la procédure de classement.

Informés des résultats de consultation des communautés ainsi que des recommandations du Consortium et de forest peoples programme, les participants ont exprimé leurs attentes sur la gestion du massif Messok-Dja. Leur démarche va ainsi aider à assurer l'ensemble des parties prenantes de la volonté du gouvernement et de ses partenaires d'impliquer les communautés dans les étapes du processus de gestion des écosystèmes naturels dont la création des aires protégées.

Emu par l'initiative, le directeur général de l'Agence congolaise de la faune et des aires protégées (l'Acfap), Frédéric Lambert Paco Bokandza, a indiqué : « Le processus d'identification d'un modèle de gestion inclusive du massif de Messok-Dja est un modèle par lequel toutes les parties prenantes s'accordent pour partager les droits et responsabilités et ce, dans le strict respect des droits

des communautés locales et de la population autochtone qui en dépendent ».

Il a réitéré que la politique nationale de conservation des écosystèmes forestiers naturels par le gouvernement vise à ce que ceux-ci soient érigés en aires protégées. « D'ici à 2020, au moins 17% des zones terrestres et d'eaux intérieures et 10% des zones marines et côtières, y compris les zones qui sont particulièrement importantes pour la diversité biologique et les services fournis par les écosystèmes, doivent être conservées au moyen de réseaux écologiquement représentatifs et bien reliés d'aires protégées gérées efficacement », a fait savoir le directeur général de l'Acfap. Au plan international, a-t-il ajouté, le Congo s'est engagé aux côtés d'autres pays dans le cadre de la mise en œuvre du plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020.

Frédéric Lambert Paco Bokandza a, en outre, informé son auditoire de la création, par le ministère de l'Economie forestière en collaboration avec le Programme des Nations unies pour le développement, d'une boîte à outils sur le développement des activités génératrices de revenus au profit des communautés locales et la population autochtone pour renforcer leur implication consciente et efficace.

F.Ib.



Photo de groupe des officiels et participants au terme de l'atelierAdiac

l'accès aux sites sacrés et anciens villages ainsi que de poser les bases d'une gestion concertée des ressources naturelles avec l'ensemble des acteurs au niveau local.

Ils ont été édifiés sur les aspects relatifs à la création de l'aire protégée de Messok-Dja, notamment sa localisation et sa description ainsi que sur les différents acteurs en présence

compte de la cartographie participative et les limites proposées de cette future aire protégée. A terme, ils ont proposé que soient définis, avec les communautés, les mécanismes et les modalités de gestion concertée ou participative des ressources en les établissant comme acteurs principaux, notamment le contrat de gestion de terroir et de cogestion,

commandé le réaménagement de l'aire protégée proposée afin d'exclure tous les espaces qui couvrent les terres des communautés; la diligence de la réunion de concertation entre l'administration forestière et les sociétés forestières en vue de redéfinir les nouvelles limites des unités forestières d'aménagement ainsi qu'avec l'administration en charge

EXAMENS TECHNIQUES 2019-2020

La phase préparatoire officiellement lancée

Le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, Antoine Nicéphore Thomas Fylla Saint Eudes, a lancé, le 14 décembre, la campagne des examens et concours au titre de l'année scolaire en cours, pour mieux préparer son déroulement.

La phase préparatoire des examens et concours techniques 2019-2020 a été lancée devant les cadres et responsables du ministre de tutelle et de quelques enseignants. Le processus vise à garantir le bon déroulement de ces examens techniques et concours professionnels.

« Aujourd'hui, nous lançons officiellement la campagne des examens et concours 2019-2020. Tout commence maintenant avec la préparation des listes qu'il faille valider en amont, préparer les sujets, lancer officiellement la période d'inscriptions avant de passer au

déroulement des examens proprement dit. C'est cette phase que nous lançons ce matin qui est la plus importante dans tout le processus », a précisé le ministre Antoine Nicéphore Thomas

Fylla Saint-Eudes. La réussite de cette phase décisive et l'achèvement des programmes d'enseignements, théoriques et travaux pratiques, a renchéri le ministre, permettront de garantir le

succès aux examens d'Etat à la fin de l'année. Une tâche ardue que le personnel enseignant doit accomplir avec plus de professionnalisme.

A ce propos, le ministre a salué la sagesse et le sens de responsabilité que les professionnels de l'éducation dans ce sous-secteur font montre jusqu'à ce jour, en acceptant de dialoguer avec la tutelle.

« Après que les enseignants ont lancé un préavis de grève, nous les avons reçus et ouvert immédiatement les négociations. Nous espérons que les attentes des uns et des autres seront comblées. Pour l'instant, le calme

règne au sein de l'éducation nationale et nous espérons que les programmes seront achevés. Les enseignants revendiquent quelques points dont certains sont légitimes et pour lesquels nous devons céder, en attendant que le pays retrouve son équilibre économique », a ajouté le ministre chargé de l'Enseignement technique.

Il s'est réjoui, par ailleurs, du fait que ces dernières années, le sous-secteur de l'éducation dont il a la charge fait des résultats satisfaisants aux examens d'Etat et que le taux de fraude tend à baisser.

Firmin Oyé

« Après que les enseignants ont lancé un préavis de grève, nous les avons reçus et ouvert immédiatement les négociations. Nous espérons que les attentes des uns et des autres seront comblées. Pour l'instant, le calme règne au sein de l'éducation nationale et nous espérons que les programmes seront achevés. Les enseignants revendiquent quelques points dont certains sont légitimes et pour lesquels nous devons céder, en attendant que le pays retrouve son équilibre économique »

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Dimitri Nkaya, nouveau docteur en mathématiques appliquées

L'impétrant a défendu, le 13 décembre, à Brazzaville sa thèse de doctorat unique et obtenu la mention très honorable, avec félicitations du jury, à l'issue d'une soutenance publique organisée à la grande bibliothèque universitaire.

Dimitri Nkaya a soutenu sa thèse de doctorat devant le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, sur le thème « Application des méthodes décompositionnelles adomian, la place-Adomian et SBA à la résolution des équations différentielles ».

Défendant son thème, l'impétrant a montré au jury et à tous les scientifiques présents l'intérêt de la méthode Adomian et SBA dans la résolution des équations différentielles.

Le jeune docteur a démontré que ces deux méthodes sont des outils mathématiques efficaces de la résolution des



Dimitri Nkaya, désormais docteur en mathématiques appliquées/Adiac

problèmes non linéaires, à l'aide des algorithmes qui convergent vers les solutions exactes. Ces méthodes mathématiques, a-t-il soutenu, sont bien adaptées et fonctionnent à merveille.

« Le travail présenté aujourd'hui est un projet qui date de trois ans. J'étais impétrant dans le laboratoire d'analyse numérique de la faculté de sciences et techniques, dirigé par le Pr Gabriel Bissanga. Nous avons travaillé durement pour atteindre ces objectifs arborés ici. Aujourd'hui, je suis ravi d'être devenu docteur », s'est réjoui Dimitri Nkaya.

A l'occasion, le jeune mathématicien, premier étudiant avoir

soutenu en trois ans une thèse de doctorat en mathématiques appliquées, a lancé un appel à l'endroit de ses collègues de maximiser leurs efforts afin de passer au plus vite leur soutenance de fin de cycle.

A cet effet, il les a invités à ne pas être complexés des autres étudiants qui suivent leurs thèses de doctorat dans des universités étrangères. « Ce que je conseillerai aux étudiants, c'est de ne pas aller chercher de gauche à droite des financements pour s'inscrire dans des prestigieuses universités étran-

gères pour soutenir une thèse de doctorat. Car l'université Marien-Ngouabi offre des formations adéquates », a-t-il exhorté. Ayant défendu son thème avec brio, le jury lui a attribué la mention très honorable. Pour le directeur de thèse, Gabriel Bissanga, lui-même enseignant à la Faculté des Sciences et techniques, Dimitri Nkaya a fait preuve de maîtrise de concepts de mathématiques appliquées. « Nous sommes très ravis de sa prestation. Au nombre des théories incluses dans ce mémoire de thèse de doctorat, nous pensons qu'il sera un bon mathématicien », a-t-il conclu.

Christ Bissila Pondo et Maliche Mbou-Eta (stagiaires)

EDUCATION

Des acteurs échangent sur le document conjoint

Le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, a ouvert, le 16 décembre, l'atelier sur « La revue conjointe du secteur de l'éducation » en vue d'un échange entre les partenaires à Brazzaville.

La rencontre s'inscrit dans le cadre de la première phase de la stratégie sectorielle de l'éducation correspondant à la période 2016 à 2018. Son objectif est de renforcer une approche commune en matière d'accès, d'amélioration de la qualité ainsi que du pilotage du système éducatif.

Bruno Jean Richard Itoua a rappelé, dans son allocution d'ouverture, que l'Unesco avait été désignée comme agent partenaire par le Groupe local des partenaires de l'éducation (GLPE) tandis que l'Unicef comme agent de coordination lors de l'élaboration du document. « La présente revue est donc l'occasion d'évaluer ensemble les résultats enregistrés dans le cadre du plan triennal, notamment la réalisation des activités, les progrès qualitatifs et quantitatifs enregistrés par le système éducatif, les difficultés rencontrées, en vue de proposer les corrections nécessaires à l'atteinte des objectifs de la stratégie sectorielle ainsi que pour s'arrimer aux Objectifs durables de développement (ODD 4) de l'agenda 2030 », a-t-il déclaré.

Le coordonnateur régional pour l'éducation en Afrique centrale de l'Unesco, Hilaire Mputu, a souligné à cette occasion que le Congo s'est doté d'une stratégie sectorielle de l'éducation 2015-2025. A cet effet, cette agence onusienne apporte son appui technique dans le domaine des politiques et planifications sectorielles, incluant le système d'information statistique pour la gestion et le suivi-évaluation de la stratégie sectorielle.

Il a expliqué que l'Unesco a accompagné le pays dans la préparation de la feuille de route conduisant à l'élaboration de la requête de financement, l'organisation de la réunion de concertation des ministères en charge de l'éducation élargie au GLPE visant à examiner les défis de la mise en œuvre de la stratégie sectorielle de l'éducation 2015-2025, etc.

La représentante de l'Unicef au Congo, Marques Micaela de Souza, a évoqué, pour sa part, les taux de fréquentation scolaire. D'après elle, le taux d'accès est à 96% à l'enseignement primaire et secondaire, le taux d'achèvement 91% et de parité 1, 3% légèrement en faveur des filles. Elle a défini les trois axes de la revue sectorielle de l'éducation consistant à offrir une éducation de base et de qualité à tous en répondant aux besoins en ressources humaines d'une économie émergente et en gestion du système éducatif.

Lydie Gisèle Oko

« Le travail présenté aujourd'hui est un projet qui date de trois ans. J'étais impétrant dans le laboratoire d'analyse numérique de la faculté de sciences et techniques, dirigé par le Pr Gabriel Bissanga. Nous avons travaillé durement pour atteindre ces objectifs arborés ici. Aujourd'hui, je suis ravi d'être devenu docteur »

ANNONCE NUMERO: BRAZZAVILLE-2019-034

POSTE VACANT: STANDARTISTE / AGENT COURRIER
(TELEPHONE OPERATOR / MAIL CLERK)

Grade - FSN-04
Contrat à durée indéterminée

DATE D'OUVERTURE DE L'OFFRE: 13 Décembre 2019
DATE DE CLOTURE: 27 Décembre 2019

EXIGENCES DU POSTE:

- Avoir au moins un BEPC ou équivalent
- Avoir une bonne connaissance de la langue anglaise et française (niveau 3)
- Justifier d'au moins un (1) an d'expérience professionnelle dans une administration

TACHES PRINCIPALES:

Sous la supervision directe du superviseur du service courrier, le/la titulaire du poste a la charge de gérer les communications téléphoniques internes et externes à l'ambassade américaine de Brazzaville et s'occupe de la réception et distribution du courrier. Il/elle doit pouvoir conduire et posséder un permis de conduire local valide.

COMMENT POSTULER:

L'Ambassade des Etats-Unis à Brazzaville a modernisé son processus de recrutement. Désormais, toutes les demandes d'emplois devront se faire au moyen de son outil de recrutement électronique dénommé ERA (Electronique Recrutement Application) disponible sur son site web : <https://erajobs.state.gov/dos-era/cog/vacancysearch/searchVacancies.hms> (Copiez ce lien et collez-le dans votre navigateur Google Chrome ou Microsoft Edge).

Pour de plus amples informations sur cette offre d'emploi, prière de visiter le site web: <https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs/> ou contacter le bureau des Ressources Humaines (tél: 06-612-2000/06-612-2109/06-612-2073/06-612-2133, email : BrazzavilleHRjobs@state.gov)

N-B: Seules les candidatures soumises par voie électronique seront traitées.

Merci de votre intérêt pour l'Ambassade des USA à Brazzaville.
Bonne chance!

NÉCROLOGIE

Le colonel à la retraite Jean-Marie Mabanza (Mae-West), président de l'Amicale des parachutistes du Congo, a la douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances du Congo et de France, le décès de sa mère, Monique Diakoundoba, à l'âge de 97 ans.

La veillée se tient dans la rue Jolly n°52 à Bacongo. L'inhumation aura lieu ce mercredi 18 décembre au cimetière privé de N toula.



La famille et les enfants Passi ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur père, Philibert Passi Moukolo, survenu le 12 décembre 2019 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile du défunt, sis, n°92 rue Loufoulakari, au croisement avec l'avenue Boueta-Mbongo.

L'inhumation aura lieu le vendredi 20 décembre au cimetière privé Ma Campagne.

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.



Jean Bruno Ndokagna, agent des Dépêches de Brazzaville, Jean-Pierre Ndokayo, agent à la retraite de l'OMS, Rufin Olingou, agent Télé-Congo et famille ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur mère, Albertine Mouebara, le vendredi 13 décembre 2019, au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient à Ngamakosso dans la rue Mbémbe n°21 (arrêt March, à 100m de l'érosion).

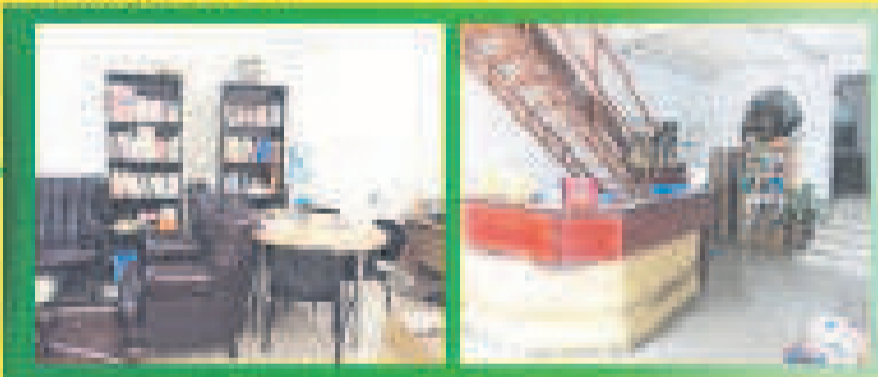
La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso
immeuble les manguiers (Mpla) Brazzaville République du Congo

Ouvert

du mardi au dimanche de 10h à 19h
du lundi de 10h à 13h



CINÉMA

«Kongo», une immersion au cœur de la communauté Ngunza

Le film réalisé par les Français Hadrien La Vapeur et Corto Vaclav a été diffusé en leur présence, le 13 décembre, à l'Institut français du Congo (IFC), dans le cadre du festival de danse «Boya kobina». La projection a été suivie d'un débat avec le public.

Dans une salle pleine comme un œuf, «Kongo» a tenu en haleine un public intrigué par le déploiement du scénario, quelque fois comique. L'histoire du film se déroule précisément à Brazzaville, où l'invisible régit le monde visible. L'apôtre Médard se démène avec son église «Ngunza» pour guérir les malades victimes de mauvais sorts qui se nichent dans leurs corps. Il fait des incantations, exorcise, invoque et communique avec les esprits, mais les démons sont

malins. Dur métier que de guérir les âmes et de vivre dans un monde où les sentiments et convictions font chanceler. Sa vie bascule lorsqu'on l'accuse publiquement de pratiquer la magie noire.

Avec habileté, les réalisateurs parviennent, scène après scène, à laisser l'invisible imprimer sa marque sur l'image, engageant derrière eux diverses appréciations, manipulées par le pouvoir magique du cinéma. Dans ce récit, où l'on suit le charismatique apôtre consulter les sirènes pour tenter de sauver sa peau, c'est aussi la résistance d'un pays face aux puissances colonisatrices qui se manifeste. Film à suspense, «Kongo» est une aventure réelle, avec un brin de fiction, gouverné par les esprits. Auréolé du dernier festival de Cannes et plébiscité par la presse internationale, le film est le premier long métrage des deux cinéastes de la maison de production Expédition invisible. De genre documentaire d'environ 1h 10min, il a nécessité six ans de réalisation, soit de 2013 à 2019. Sa sortie officielle est prévue pour le 11 mars 2020.

Au terme de la projection, les deux réalisateurs se sont réjouis d'avoir, enfin, pu partager le film avec le public congolais.



Une vue du public/Adiac

«Kongo reste l'une de mes plus belles aventures que je ne prédisais pas du tout. En 2013, au cours de mon séjour à Brazzaville pour une collaboration au Fespam, l'artiste musicien congolais Jacques Loubelo, décédé la même année, m'a fait découvrir la communauté Ngunza. D'autant plus que chez nous, en France, on ne croit pas vraiment à ces histoires d'esprits, j'ai eu l'idée de me pencher là-dessus en réalisant un film dans ce

sens », a déclaré Hadrien La Vapeur. Interrogés sur leur croyance par rapport à la religion Ngunza, les deux réalisateurs ont répondu, qu'après avoir vu et entendu tellement de choses, leur perception s'est élargie avec une croyance à mi-chemin entre le réel et le non réel.

«Au-delà de quelques critiques qui peuvent être faites, je reconnais que c'est un bon film car, réalisé en langue locale, il puise sa source dans l'immensité de notre culture

et de nos traditions ancestrales », en pense Alain Akouala Atipault. Pour Sébastien Kamba, premier cinéaste congolais, un film sur les dimensions cosmogoniques et exotériques n'est pas courant. «J'en ai fait un, dans les années 1977, Le corps et l'esprit. De cette année-là à aujourd'hui, on a plus vraiment eu droit à ce genre d'œuvres. Bravo aux réalisateurs ! », a-t-il fait savoir.

Merveille Atipo

BÉNIN

La France annonce la restitution des œuvres d'art

En visite à Cotonou, le ministre français de la Culture, Franck Riester, s'est entretenu avec le président béninois, Patrice Talon, avant d'assister à une présentation de projets touristiques phares que sa patrie «accompagnera en fonction de ce qu'elle peut apporter».

La restitution par la France au Bénin de vingt-six œuvres d'art, annoncée en 2018, se fera «dans le courant de l'année 2020, peut-être au début de l'année 2021», a indiqué, le 16 décembre, Franck Riester. Le gouvernement béninois doit encore définir le lieu qui accueillera cette restitution qui se fera soit à travers une «remise», soit directement par un transfert de propriété «si la loi française est votée d'ici là», a précisé le ministre français de la Culture.

Après avoir évoqué le principe d'une restitution d'œuvres en 2017 à Ouagadougou, le président français, Emmanuel Macron, avait annoncé en novembre 2018 que son pays allait remettre «sans tarder» plus d'une vingtaine d'œuvres réclamées par le Bénin.

Les deux pays ont également signé un programme commun de travail faisant état de «la circulation d'œuvres d'art, notamment sous forme de prêts et d'expositions». Le Bénin attend ainsi de la France «l'appui à la mise en œuvre d'une muséologie et d'une muséographie adaptées aux particularités locales et prenant en compte les normes internationales».

Au cours d'un point de presse conjoint concluant la visite du ministre français de la Culture, le ministre béninois du Tourisme, de la culture et des arts, Jean-Michel Abimbola, a salué «l'engagement du président français de restituer ces œuvres» et «l'ouverture d'une discussion élargie, en ce qui concerne l'ensemble de certaines œuvres», ajoutant que les deux parties se sont entendues sur la restitution des œuvres en plusieurs étapes.

Yvette Reine Nzaba

SALON DE PEINTURE DU CONGO

La deuxième édition ouverte au public

Le vernissage a eu lieu le 12 décembre au musée Cercle africain, à Pointe-Noire, en présence de Philippe Mboumba, conseiller socio-culturel du maire de la ville et de plusieurs autorités.

L'activité, un grand moment de révisitation de la peinture dans le pays, se tient sur le thème «Regards croisés sur la peinture au Congo». Unique en son genre, cet événement est initié par le musée Cercle africain qui rend cette année un hommage mérité à Michel Hengo, doyen des peintres de Pointe-Noire décédé en septembre dernier. En guise de reconnaissance à son immense œuvre, les artistes peintres lui ont consacré une fresque géante qui porte la signature de chacun d'eux.

Cette exposition qui a lieu jusqu'au 19 janvier regroupe trente-quatre artistes

peintres de Brazzaville et Pointe-Noire qui ont exposé près de cent dix-huit toiles (quatre-vingt-onze dévoilées et vingt-sept en stockage). Ce sont des œuvres aussi diverses que variées alliant plusieurs techniques (pinceau, collage, couteau) sur des thèmes et des genres très éclectiques (Réalisme, l'art abstrait, surréalisme, portrait, etc.). Des tableaux qui ne laisseront pas indifférents les émotions, les intuitions, l'intellect des visiteurs, a dit Chardin Alphonse Kala, président du comité culturel du musée Cercle africain. Il a ajouté qu'en marge de cette exposition, une

rencontre sera organisée sur ces lieux entre responsables du Bureau congolais des droits d'auteurs et les artistes peintres. Un échange qui permettra de lever le voile sur certains malentendus nés de la méconnaissance des droits par des artistes.

Selon Alphonse Chardin Kala, la troisième édition du salon de peinture qui aura lieu dans un an s'ouvrira aux autres artistes africains et même d'ailleurs. C'est ainsi que le musée Cercle africain sollicite l'apport de la mairie de Pointe-Noire, d'Eni Congo, des pouvoirs publics qui ont toujours soutenu le projet de l'accompagner dans cette vision tout en demandant aux mécènes, partenaires et autres sponsors de se joindre à eux afin de faire du salon de peinture du Congo un événement culturel continental. En louant l'initiative du musée Cercle africain qui permet aux peintres de s'exprimer à travers leurs œuvres picturales, Ange Luttera Nzaou a exhorté le public, au nom du collectif des artistes peintres, à faire œuvre utile en achetant les toiles. Ce qui constitue à la fois un encouragement pour eux mais aussi et surtout par ce geste, le public valorise l'art pictural congolais. La mairie continuera d'appuyer le salon, a assuré Philippe Mboumba, conseiller du maire de Pointe-Noire, en ouvrant l'exposition. La visite guidée a mis fin à cette activité.

Hervé Brice Mampouya



Le conseiller socio culturel du maire de Pointe-Noire visitant l'exposition/Adiac

Le partenariat MTN Fusion a été lancé

Le directeur général par intérim de MTN Congo, Ayham Moussa, accompagné par Luc Misidimbassi, conseiller du premier ministre, a lancé mercredi 4 décembre 2019, dans la salle de réunion de l'hôtel Hilton, la première édition du programme MTN fusion 2019. La cérémonie de lancement s'est déroulée en présence d'une centaine d'opérateurs économiques et des partenaires venus d'ailleurs.

Le directeur général par intérim tout en se réjouissant de cette rencontre a éclairé l'auditoire sur l'intérêt de ce programme « MTN Fusion consiste à fusionner MTN avec ces partenaires dans le but d'avoir un objectif commercial commun. Il s'agit d'un nouvel écosystème digital qui permettra d'apporter une valeur exponentielle à la clientèle professionnelle et entreprise en justifiant pour leurs comptes de nouveaux services et solutions inexistant jusqu'ici à MTN Business. Nous voulons collaborer avec vous en tant que revendeur de valeur ajoutée aux partenaires technologiques afin de produire des solutions et des services avantageux. Avec le Mobile Money, nous continuons nos efforts pour rendre meilleure la vie de nos clients avec 80% de parts sur le marché. C'est pour cette raison que, nous sommes bien ensemble ce matin pour bâtir un monde digital à travers notre partenariat. Aujourd'hui, nous voulons concrétiser cette action de partenariat par un rendez-vous



annuel, pour partager notre vision et aussi vous accompagner à mieux comprendre nos attentes et vos attentes ».

Pour sa part, Mr Tavo Egunjobi, directeur MTN Entreprise Unit Business s'est réjoui de cette journée spéciale organisée par sa direction MTN Business qui a

pris une nouvelle direction, celle du partenariat et expliquer en profondeur la vision de ce partenariat et les objectifs attendus de

au moment des échanges interactifs que la majorité des participants à bien saisi et comprendre l'intérêt de ce partenariat

cette journée qui va résulter le recrutement des futurs partenaires avec l'accompagnement de du cabinet d'expertise KPMG. Mais, peu avant d'entrée dans la phase clé des échanges sur les sujets d'actualités animés par les partenaires existants comme KPMG, ZTE, OFIS et autres, C'est

à travers le programme MTN Fusion.

Notons que, ces trois dernières années, MTN Congo, leader en matière télécommunication a beaucoup investi pour rendre agréable la vie de ces clients. MTN everywhere you go



19-20
 Décembre 2019
Journées
Portes
Ouvertes



1939 — 2019

Port de Pointe-Noire
porte océane de l'Afrique Centrale

Merci à nos partenaires



FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Angleterre, 22^e journée, 2^e division

Grosse claque pour Nottingham Forest, balayé à domicile par Sheffield Wednesday (0-4). Abandonné par sa défense, Brice Samba a encaissé quatre buts dont un retourné de Rhodes. Frustrant.

Bristol et Han-Noah Massengo, titulaire, chutent sur leur terrain face à Blackburn (0-2).

Bristol est septième avec trente-cinq points, devant Nottingham, huitième avec trente-quatre points.

Belgique, 5^e journée du tournoi de clôture, 2^e division

Alors qu'il n'avait plus débuté une rencontre depuis le 6 octobre, Dylan Saint-Louis faisait son retour dans le 11 de départ du Beerschot Wilrijk à Westerlo. L'ancien Parisien, qui n'avait joué qu'un seul des quatre derniers matches de son équipe (vingt minutes et une passe décisive face à Virton), s'est mué en sauveur à la 58^e mn: sur un service de Grisez, il trompe Van Langendonck et offre les trois points au Beerschot. Remplacé à la 87^e, il cumule ainsi son deuxième but de la saison en championnat.

Belgique, 16^e journée, 3^e division

Jordan Massengo, titulaire, et le RWDM Bruxelles sont défaits devant leur public par Tubize (0-1).

Fred Salem Ngabou et La Louvière sont défaits à Lierse Kempenzonen (1-2). Le latéral droit a été remplacé à la 82^e mn.

Bulgarie, 20^e journée, 1^{ère} division

Dylan Bahamboula et le Tsarsko

Selo s'inclinent à Beroe (0-2). Rappelons que l'international congolais, titulaire samedi, avait inscrit son premier but en Bulgarie lors de la 19^e journée.

Belgique, 19^e journée, 1^{ère} division

Senna Miangué est resté sur le banc lors du match nul concédé par le Standard de Liège face à Anderlecht (1-1).

Belgique, 5^e journée, 2^e division

Sans Niels Bouékou ni Francis Nganga, l'Union-Saint-Gilloise et Lokeren se neutralisent (1-1).

Bulgarie, 20^e journée, 1^{ère} division

Ludogorets termine la saison par un match nul sur le terrain du Slavia Sofia (1-1). Titulaire, Mavis Tchibota s'est créé une première occasion franche à la 17^emn, mais Stergiakis, le gardien grec du Slavia, détourne son tir du droit en corner. Cinq minutes plus tard, c'est bien lui qui ouvre le score d'une tête lobée. A la 34^e, il combine parfaitement avec Swierczok, mais le Polonais dévisse totalement sa frappe.

A la 52^e mn, c'est encore lui qui sert le Polonais qui manque le cadre et le 2-0. Le leader domine sans concrétiser et voit les locaux égaliser à la 93^e.

Ludogorets reste leader avec cinq points d'avance sur son premier concurrent. Averti à la 27^emn, Mavis Tchibota totalise désormais trois buts en championnat (cinq toutes compétitions confondues).

Croatie, 19^e journée, 1^{ère} division

Osijek l'emporte face au Slaven Kopriwnika (3-2). Remplaçant,



Dylan Saint-Louis a marqué l'unique but du succès de Beerschot à Westerlo (facebook)

Merveil Ndockyt est entré à la 18^e mn à la place de Pilj, blessé. Un but refusé pour hors-jeu à la 69^e.

Avec ce succès, Osijek termine la phase aller à la quatrième place, avec dix points de retard sur le premier, deux sur le deuxième et un sur le troisième. Prochain match, le 2 février, face à Gorica.

France, 18^e journée, 1^{ère} division

Rennes l'emporte à Lyon 1-0. Le jeune Eduardo Camavinga a marqué le premier but de sa carrière pro. Également aligné au coup d'envoi, Christ-Faitout Maouassa a été évacué sur civière à la 53^e mn après avoir été mis KO par Rafaël.

Israël, 14^e journée, 1^{ère} division

Romaric Etou, de retour de suspension, était titulaire lors du match nul du Sektzia Nes Tziona chez le Maccabi Tel Aviv (1-1). Malgré ce point pris chez le leader, le Sektzia reste lanterne rouge avec neuf points.

Pays-Bas, 19^e journée, 2^e division

Invaincu depuis le 23 août (douze victoires et trois nuls), Cambuur est battu à domicile par les Jong Ajax (0-2). David Sambissa était titulaire et a joué toute la rencontre. Son équipe garde la tête du championnat, mais ne compte que trois longueurs d'avance sur son adversaire.

Portugal, 14^e journée, 3^e division groupe A

Gaius Makouta n'était pas dans le groupe de la réserve de Braga, qui s'est incliné à Merelinense (0-1).

Roumanie, 21^e journée, 1^{ère} division

Sans Hugo Konongo, absent du groupe, Sepsi l'emporte 2-1 chez le Dinamo Bucarest. Sepsi est neuvième avec vingt-cinq points.

Sans Juvhel Tsoumou, qui a repris l'entraînement dans la semaine, le Steaua Bucarest s'est imposé à Viitorul. Sixième, le Steaua revient à deux longueurs de son adversaire.

Suisse, 18^e journée, 2^e division

Lausanne Sport creuse l'écart avec son dauphin, les Grasshopper, après son succès 2-1 à Zurich. Igor Nganga est resté sur le banc, tandis que Kévin Monziano manquait à l'appel. Les Vaudois sont premiers avec trente-neuf points, soit six longueurs d'avance sur les Grasshopper. L'attaquant prêté par la Juventus est aux abonnés absents depuis le 28 novembre.

Turquie, 15^e journée, 1^{ère} division

Sur le banc au coup d'envoi, Thievy Bifouma est entré à la 68^e mn, alors que le Yeni Malatyaspor faisait match nul sur le terrain du Besiktas Istanbul. A la 85^e, à la réception d'une transversale venue de la gauche, l'international congolais fixe Yalcin sur le côté de la surface adverse, enchaîne passements de jambes, élimine son vis-à-vis, qui tombe à la renverse, et expédie une frappe enroulée dans le petit filet adverse. Superbe... Dans les arrêts de jeu, Bifou-

ma pénètre dans la surface et pousse le pauvre Yalcin à la faute. Jahovic transforme le penalty et scelle le succès du Yeni Malatyaspor. Artisan de la victoire, qui ramène son équipe à la septième place, à quatre longueurs de son adversaire, deuxième, Bifouma totalise désormais cinq buts en championnat.

Allemagne, 17^e journée, 2^e division

Bochum bat Hanovre 2-1 avec Sylver Ganvoula titulaire. Bochum remonte à la 11^e place, son meilleur classement de la saison.

Angleterre, 21^e journée, 3^e division

Titulaire et buteur mardi en Johnstones Paint Trophy, Of-frande Zanzala était remplaçant au coup d'envoi du carton d'Accrington face à Portsmouth (4-1). Entré à la 90^e.

Christoffer Mafoumbi était absent du groupe de Blackpool, auteur du nul 1-1 à Sunderland.

Angleterre, 21^e journée, 4^e division

Sans Christopher Missilou, qui soigne une entorse, Oldham Athletic s'incline à Swindon Town (0-2).

Belgique, 19^e journée, 1^{ère} division

Zulte-Waregem s'impose facilement face à Saint-Trond (5-1). De retour dans le groupe, après sa commotion du 30 novembre, Marvin Baudry est resté sur le banc.

Sans Jordi Mboula, blessé, le Cercle Bruges s'incline à Charleroi (0-3).

Belgique, 5^e journée du tournoi de clôture, 2^e division

Titulaire, Yhoan Andzouana a délivré une passe décisive pour Nouri (2-2, 70^e) lors du match nul concédé par Roulers face à Louvain (2-2). Remplacé à la 89^e, il totalise 2 buts et 2 passes décisives en 11 matches de championnat.

Scott Bitsindou n'a pas joué lors du revers de Lommel à Virton (0-2).

Camille Delourme



Yhoan Andzouana a délivré une passe décisive (DR)